

DES AIDES POUR LA RENOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS DES PARTICULIERS : c'est le moment d'en profiter !

Parmi les diverses aides financières et fiscales en faveur des travaux de rénovation thermique, celles attribuées par l'ANAH sont particulièrement importantes. Pour les propriétaires d'Indre-et-Loire, c'est le moment d'en profiter. Pour 20 000 € de travaux, elles permettent aux propriétaires de bénéficier d'une subvention au minimum de 10 600 € et au maximum de 14 000 € soit plus de la moitié des dépenses. Pour certains propriétaires, ces aides vont permettre la réalisation des travaux et pour d'autres, la possibilité d'en engager davantage pour profiter d'un meilleur retour sur investissement.

Le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ainsi que certaines Communautés de communes telles que Gâtine et Choisses – Pays de Racan, Loches Sud Touraine, Val d'Amboise et Chinon Vienne et Loire peuvent accorder une aide complémentaire aux aides de l'ANAH.

N'hésitez donc pas à informer vos administrés. La démarche est simple : contacter SOLIHA. Un simple appel permet de vérifier l'éligibilité aux aides.

SOLIHA est l'opérateur unique intervenant sur l'ensemble des communes du département d'Indre-et-Loire. Son rôle est d'accompagner les propriétaires dans le montage de leur projet : conseils, diagnostics thermiques, montage des dossiers de financement, gestion éventuelle de la trésorerie de chantier.

Renseignements : 02 47 36 25 50 ou contact.indre-et-loire@solihha.fr

